

## Notas

### SUR LES SENS DE «EISDEM MUNERIBUS DECLARATUR» DANS LA PRIÈRE SUR LES OFFRANDES DE LA MESSE DE L'ÉPIPHANIE

La question que nous nous proposons d'examiner est aussi ancienne que les manuscrits qui nous transmettent l'oraison sur les offrandes de la messe de l'Épiphanie: quelques unes de leurs variantes semblent indiquer en effet que ce texte n'a pas été toujours parfaitement compris par les copistes. Aussi le *textus receptus* hérite-t-il les ambiguïtés de la tradition manuscrite. Et un auteur moderne de dire: cette prière est «d'une construction logique et grammaticale si subtile!»<sup>1</sup>

La pierre d'achoppement est à notre avis l'expression *muneribus declaratur* qui y apparaît dans un contexte se prêtant à l'équivoque. On se doit donc de rechercher le sens à lui donner pour trouver la signification théologique de la prière. Pour ce faire il nous faut étudier tout d'abord la tradition manuscrite de ce texte afin de circonscrire les problèmes qui rendent difficile sa compréhension. Voici les témoins que nous avons utilisés:

- A = Paris, B. N. lat. 816, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. 2;
- Aug = Karlsruhe, Badische Landesbibl. Aug. CXII, VIII<sup>e</sup> s. 3;
- B = Bruxelles, Bibl. Royale 10127-10144, VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. 3;
- C = Cambr. 164 (olim 159), a. 812<sup>4</sup>;
- G = Vat. Reg. lat. 317, VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. 5;
- M = Tolède, Bibl. Capit. 35.3, X<sup>e</sup> s. 6;
- N = [Missel du Latran], XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. 3;
- O = Vat. Ottob. 313, IX<sup>e</sup> s. 4;
- P = Pad. D 47, a. 841-855; P<sup>2</sup> = correcteur de P 7;
- Q = Avignon, 100 et Vat. Ottob. lat. 357, déb. XIV<sup>e</sup> s. 3;

---

<sup>1</sup> E. MASURE, in *Année Théologique*, 1946, p. 225.

<sup>2</sup> P. CAGIN, *Le Sacramentaire gélasien d'Angoulême*, Angoulême, 1918, n.° 105, p. 7.

<sup>3</sup> D'après le relevé des variantes de P. BRUYLANTS, *Les oraisons du Missel Romain*, II, Louvain, 1952, n.° 515, p. 140. Pour les éditions de ces mss. voir *Id.*, *op. cit.*, I, Louvain, 1952, pp. XI-XIV.

<sup>4</sup> Éd. H. LIETZMANN, *Das Sacramentarium Gregorianum nach dem Aachener Urexemplar*, Münster/Westf., 1921, n.° 17.2, p. 17.

<sup>5</sup> Éd. L. C. MOHLBERG, *Missale Gothicum*, Rome, 1961, n.° 88, p. 26.

<sup>6</sup> Éd. M. FÉROTIN, *Le Liber Mozarabicus Sacramentorum*, Paris, 1912, n.° 193, c. 88.

<sup>7</sup> Éd. K. MOHLBERG, *Die älteste erreichbare Gestalt des Liber Sacramentorum anni circuli der römischen Kirche*, Münster/Westf., 1927, n.° 59, p. 6.

- R = Vat. Reg. 337, IX<sup>e</sup> s. 4;  
 S = Sangall. 348, a. 813-814 ou 817; S<sup>2</sup> = correcteur de S<sup>8</sup>;  
 T = Zürich, Bibl. Centr. C 43, XI<sup>e</sup> s. 9;  
 X = Vat. Ross. lat. 204, milieu XI<sup>e</sup> s.; X<sup>2</sup> = correcteur de X<sup>3</sup>;  
 a = 1<sup>re</sup> éd. du Missel Romain, imprimée en 1474<sup>3</sup>;  
 b = 1<sup>re</sup> éd. typique du Missel Romain de Pie V, en 1570<sup>3</sup>;  
 c = 1<sup>re</sup> éd. typique du Missel Romain de Clément VIII, en 1640<sup>3</sup>;  
 d = 1<sup>re</sup> éd. typique du Missel Romain de Paul VI, en 1970<sup>10</sup>.

## TEXTE:

### SUPER OBLATA<sup>1</sup>

Ecclesiae tuae, quaesumus, domine<sup>2</sup>, dona<sup>3</sup> propitius<sup>4</sup> intuere<sup>5</sup>  
 quibus non iam<sup>6</sup> aurum, thus et myrrha profertur<sup>7</sup>,  
 sed quod<sup>8</sup> eisdem<sup>9</sup> muneribus<sup>10</sup> declaratur<sup>11</sup>, immolatur et<sup>12</sup> sumitur<sup>13</sup>.  
 Per<sup>14</sup>.

- <sup>1</sup> Super oblata] Post mysterium G, Post nomina M, Secreta AT. oblata] oblatam P<sup>11</sup>.
- <sup>2</sup> quaesumus domine ~ N.
- <sup>3</sup> dona] munera M.
- <sup>4</sup> propitius] propitius M.
- <sup>5</sup> Ecclesiae... intuere] Sacrificiis praesentibus, domine, quaesumus, intende placatus G. intuere] intende M.
- <sup>6</sup> non iam ~ M.
- <sup>7</sup> profertur] defertur X.
- <sup>8</sup> quod AugNOP<sup>2</sup>QRX<sup>2</sup>abcd. quod om. ABCGMPSTX.
- <sup>9</sup> eisdem OP<sup>2</sup>QRXabcd] isdem ABGS<sup>2</sup>T, hisdem CMPS, istem Aug, eis domine N.
- <sup>10</sup> muneribus+unigenitus tuus M.
- <sup>11</sup> declaratus+offertur M. declaratur+offertur G.
- <sup>12</sup> et om. G.
- <sup>13</sup> sumitur+offerentibus quoque, domine, gaudia tribue sempiterna et refrigerium quietis defunctis adcumula M.
- <sup>14</sup> Per AAUGBCGNOQRXab. Per om. M. Per+dominum C. Per+dominum nostrum Iesum Christum filium tuum, qui tecum et cum Spiritu sancto uiuit G. Per] Iesus Christus P, qui tecum S<sup>2</sup>T, Iesus Christus filius tuus dominus noster qui tecum cd.

1. Cet appareil critique nous permet de résoudre, tout d'abord, une question fondamentale qui concerne la fin de la prière. L'imposant nombre de témoins qui attestent la conclusion *Per (dominum)* ne laisse aucun doute

<sup>8</sup> Éd. K. MOHLBERG, *Das fränkische Sacramentarium Gelasianum in alamannischer Überlieferung*, Münster/Westf., 1939, n.° 97, p. 15.

<sup>9</sup> Éd. O. HELMING, *Corpus Ambrosiano Liturgicum I. Das Sacramentarium Triplex, 1 Teil: Text*, Münster/Westf., 1968, n.° 351, p. 31.

<sup>10</sup> *Missale Romanum ex decreto Sacrosancti Oecumenici Concilii Vaticani II instauratum*, Vatican, 1970, p. 167.

<sup>11</sup> L'édition de P. Bruylants n'a pas les titres des prières et leurs variantes. Les possibles variantes des mss. et éd. que nous avons utilisés d'après son ouvrage font donc défaut dans l'appareil critique.

Nous omettons les simples variantes d'orthographe, sauf celles de *eisdem*.

que ces mots étaient présents dans l'archétype. La variante *Iesus Christus* se trouve clairement dans un seul manuscrit et dans les deux éditions les plus récentes. La variante des mss. ST est ambiguë: elle peut aussi bien témoigner d'un *Per* que d'un *Iesus Christus*. De toute façon dans le ms. S il s'agit d'une correction.

Ce que nous venons de dire nous permet d'écarter deux fausses solutions pour les problèmes d'interprétation de cette prière. La première corrigerait le *quod* en *qui* afin de l'accorder avec le *Iesus Christus* de la conclusion<sup>12</sup>. On ne saurait trop faire remarquer que cela relève de la seule fantaisie des auteurs: aucun manuscrit ne permet d'envisager pareille correction<sup>13</sup>. Le texte doit être plutôt restitué dans sa teneur primitive d'après les manuscrits si l'on veut qu'il nous livre son secret.

La deuxième fausse solution que l'on écarte avec l'édition critique concerne une espèce de césure syntaxique que beaucoup veulent voir entre le *declaratur* et le *immolatur et sumitur*, de sorte que le premier verbe aurait *quod* comme sujet tandis que les deux derniers se rattacheraient à *Iesus Christus*. Quelques unes des traductions que nous avons utilisées ont recours à cet artifice pour détourner les difficultés d'interprétation du texte<sup>14</sup>. Notre édition montre comment et pourquoi ces efforts sont passés à côté du problème. On verra par la suite dans quelle mesure ils n'ont pas perçu le sens profond du texte.

2. Un autre choix textuel, qui semble bien attesté par les témoins, est le *quod* de la troisième partie de la prière. Certes, il est omis par un nombre

<sup>12</sup> Cf. X. SCHMID, «De Breviario Romano reformando», *Ephemerides liturgicae*, 43 (1929) p. 371, qui propose la correction suivante: «... thus et myrrha proferuntur (vel offeruntur) sed qui eisdem...» On notera qu'aucune des corrections faites par cet auteur n'améliore ni le sens ni le latin. Notre analyse ultérieure montrera, nous l'espérons, qu'elles ne sont pas nécessaires, mais qu'elles n'en sont pas moins maladroites.

Quelques unes des traductions examinées supposent la même correction. Ainsi, P. GUÉRANGER, *L'année liturgique*, III, Paris, 1911 (17<sup>e</sup> éd.), p. 109, traduit la dernière partie de la prière de la façon suivante: «... mais celui-là même qui est figuré par ces présents et qui maintenant est immolé et donné en nourriture, Jésus Christ...»; I. SCHUSTER, *Liber Sacramentorum*, II, Bruxelles, 1929, p. 227, traduit: «... mais qu'est immolé et pris en nourriture celui qui était jadis symbolisé par ces dons, c'est à dire, Jésus Christ...» et E. MASURE, *loc. cit.*, p. 225 traduit: «... mais où est immolé et pris en nourriture celui que ces offrandes déclarent, Jésus Christ...» De même E. BERNARDET, *Les plus beaux textes de la liturgie romaine*, Paris, 1946, p. 26, avec la traduction: «... mais celui-là même que ces offrandes manifestaient, qui s'est immolé et qui est devenu notre nourriture, le Christ Jésus...» et la traduction officielle du *Missel Romain latin-français*, I, Paris, 1965, p. 35: «... mais celui que ces présents révélèrent qui s'immole et se donne en nourriture, ton Fils, notre Seigneur Jésus Christ...», supposent la même correction. Les seules traductions françaises étudiées qui semblent garder le *quod*, sont celles de [VOISIN], *Missel Romain selon le règlement du Concile de Trente traduit en français*, Cologne, 1692 (1<sup>re</sup> éd. 1660) pp. 69-70: «... mais ce qui sous cette figure nous est représenté, immolé et communiqué, Jésus Christ...», et celle de DESPLAS, *Office de la sainte messe en français pour tous les jours de l'année traduit du Missel Romain*, Paris, 1717 (2<sup>e</sup> éd.) pp. 111-112: «... mais ce qui était figuré par ces présents en immolant et nous donnant à recevoir Jésus Christ...»

<sup>13</sup> Même pas le ms. M qui, après *muneribus*, ajoute *unigenitus tuus* et change *declaratur* en *declaratus*; après cela il ajoute *offeritur* (dans ce détail il est suivi par le ms. G). Il s'agit évidemment de retouches où l'on cherche à adapter le texte au nouveau contexte liturgique (cf. variantes 1) dans lequel quelques liturgies non-romaines ont utilisé notre prière.

<sup>14</sup> Cf. note 12, traductions Schuster, Masure et Desplas.

important de témoins, mais ceux qui l'attestent reçoivent la confirmation de la structure linguistique de la prière puisque sans *quod* elle est presque incompréhensible.

3. Cependant, le dernier élément de la prière: *sed quod eisdem muneribus declaratur, immolatur et sumitur*, peut être entendu de deux façons différentes, selon qu'on sous-entend ou non le mot *profetur* après *sed*. Dans l'hypothèse négative, le seul sens possible du texte doit être cherché dans l'ordonnance suivante: *sed immolatur et sumitur quod eisdem muneribus declaratur*. Ainsi la conjonction *sed* aurait un sens d'opposition par rapport à *non [...] profetur*, de sorte que les verbes *immolatur* et *sumitur* deviendraient le point fort de toute la prière: *non [...] profetur [...] sed [...] immolatur et sumitur*. Tout le reste ne serait que l'occasion et la circonstance de cette affirmation principale.

Faut-il cependant postuler une telle disjonction entre la parole du rite et l'action, immolation et communion, qui devait l'accompagner? Nous ne le croyons pas à cause du simple fait que cette prière est une prière d'offrande. Tout l'accent thématique doit se trouver, par conséquent, en *profetur*. Ce mot est d'ailleurs renforcé par les *dona* du premier élément de la prière et le *muneribus* du troisième. On ne peut être plus explicite sans tomber dans la répétition. En plus, le *iam* qui détermine *profetur* donne un surcroît de probabilité à l'hypothèse selon laquelle ce verbe doit être sous-entendu après *sed*. On n'offre *plus* les présents des mages *mais* on offre autre chose. Qu'est-ce donc?

4. L'offrande de l'Église est évidemment les *dona*. C'est presque un truisme de l'affirmer. Il y a cependant quelque chose d'intéressant, peut-être même d'énigmatique, dans ces *dona*: ils sont définis théologiquement en fonction des présents des mages que le rédacteur a voulu rappeler à cause de la fête célébrée. A notre avis, c'est donc dans le jeu de la transposition symbolique que nous est dit en détail ce qui constitue l'offrande. Les verbes *declaratur, immolatur et sumitur* reprennent le symbolisme des présents des mages et caractérisent cette offrande qui est entièrement condensée dans le *quod* puisque ce mot est le sujet des verbes mentionnés ci-dessus. L'Église offre donc *ce qui* dans les *dona* est clair, brillant, manifeste comme l'or, *ce qui* peut en être immolé comme l'encens, *ce qui* peut en être consommé, comme la myrrhe. Le *eisdem muneribus* reprend en d'autres mots (il le fallait pour des raisons stylistiques) les *dona* de la première partie de la prière. Prendre cette expression pour une référence aux présents des mages, comme le font quelques traductions<sup>15</sup> est, à notre sens, une méprise qui obscurcit le sens de la prière. Afin d'écarter l'équivoque on devrait donc traduire *eisdem muneribus* par *dans cette offrande*.

5. L'aspect le moins clair de nos affirmations est la question de l'assimilation symbolique faite, à notre avis, par le rédacteur de la prière. Toutes

<sup>15</sup> Cf. note 12, traductions Guéranger, Voisin, Desplas, traduction officielle et Bernardet, quoique ce dernier traduise par *offrandes* le mot *muneribus*; mais pour Bernardet ce mot signifie les dons des mages, comme on peut le confirmer par le temps du verbe qui suit.

les traductions insistent, il est vrai, sur le fait de la transposition figurative opérée dans la prière; mais elle est réservée par la plupart des traducteurs au seul verbe *declaratur* parce qu'ils supposent que les présents des mages étaient une figure du Christ et non pas des dons de l'Église. De la sorte quelques uns ont dû traduire *declaratur* comme s'il y avait *declarabatur* dans le texte<sup>16</sup>. Nous y avons certainement un indice que cette transposition symbolique ne peut pas être celle que le rédacteur de la prière a entrevue. A notre avis il est bien plus naturel que ce passage symbolique se fasse du don au don, c'est à dire, des *munera* des mages aux *munera* de l'Église.

Ainsi le symbolisme de l'or est repris dans le *declaratur*, celui de l'encens, dans le *immolatur* et celui de la myrrhe, dans le *sumitur*. En ce qui concerne ces deux derniers verbes il n'y a personne qui n'accepte d'emblée la transposition symbolique proposée. Déjà le verbe *declaratur*, qui appliquerait au pain et au vin le symbolisme de l'or, semble, à première vue, moins adapté à sa fonction. Pour resoudre cette difficulté il faudrait rechercher exhaustivement les caractéristiques symboliques de *aurum*, surtout dans la littérature chrétienne, afin de dégager les constantes de transposition à d'autres objets. Une telle entreprise dépasserait cependant les limites imposées à cette étude. On ne laissera nonobstant de remarquer qu'Ovide, *Met.* 2,2, caractérise *aurum* par *clarum*, en rattachant cependant ce dernier mot à l'objet auquel le symbolisme de l'or est appliqué: *micante auro clara regia*. Dans les textes liturgiques le seul endroit trouvé où la même caractéristique symbolique est utilisée est celui de la *Consecratio episcoporum* du Sacramentaire de Vérone: «ut quidquid illa uelamina in fulgore auri, in nitore gemmarum, in multimodi operis uarietate signabant, hoc in horum moribus actibusque clariscat»<sup>17</sup>.

Ce dernier exemple est assez significatif parce qu'il présente le même type de transposition symbolique que le texte de l'Épiphanie, la seule différence étant que dans la *Consecratio episcoporum* la symbolique de l'or est immédiatement applicable aux *mores actusque*, tandis que dans la secrète de l'Épiphanie le *claresco* a dû être terni en *declaratur* à cause de la matière à laquelle le symbolisme de l'or était appliqué. C'est donc à cause de cette transposition que le symbolisme est devenu moins perceptible. De toute façon il nous semble suffisamment démontré que l'offrande de l'Église est définie aussi bien par la symbolique de l'or que par celle de l'encens et de la myrrhe.

On remarquera que la traduction du verbe *declaratur* n'est pas facile. Les verbes *figurer* et *symboliser* proposés par Guéranger, Schuster, Desplas ne sont pas satisfaisants parce que ces auteurs supposent que seul le verbe *declaratur* est symbolique. Au contraire, c'est l'ensemble des trois verbes qui est symbolique, comme l'a bien perçu Voisin quand il traduit, quoique contre la lettre, le *eisdem muneribus* par «sous cette figure». Le sens de *declarare*

<sup>16</sup> Cf. note 12, traductions Schuster, Bernardet, officielle, Desplas.

<sup>17</sup> L. C. MOHLBERG, *Sacramentarium Veronense*, Rome, 1966, n.° 947, p. 119, l. 28-30. On remarquera que soit *aurum*, soit *claresco* ne se trouvent nulle autre part dans le Sacramentaire de Vérone. (Cf. index, s. vv. p. 247 et 255). L'association des deux mots semble donc assez significative.

est d'ailleurs plus riche, selon Cicéron, que *significare*<sup>18</sup>, verbe qui peut être considéré comme synonyme des verbes utilisés par les traductions que nous venons de mentionner. Les verbes manifester, révéler, représenter, déclarer, employés par les autres traductions, rendent plus ou moins bien le sens de *declarari*, mais ils négligent l'image qui est sous-jacente.

Il nous semble néanmoins acquis que dans la prière de l'Épiphanie l'Église offre à Dieu ce qui dans l'offrande (le pain et le vin) rend manifeste son oblation spirituelle.

MÁRIO FERREIRA LAGES

---

<sup>18</sup> Cicéron, *Fam.* 5, *ep.* 13: itaque hoc saepius dicendum, tibi que non significare solum sed etiam declarandum arbitror.